

Lieu Bureau du port de Barneville-Carteret

Membres du conseil portuaire			
Nom et prénom	Organisme	Pr	Ex
Membres du conseil portuaire			
M. Yvan Taillebois	Président	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentants du concessionnaire			
M. Damien Pillon	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Frédérique Boury	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. David Legouet	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Olivier Lemaignen	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentants du conseil municipal de Barneville-Carteret			
M. Gilbert Chodorge	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Tony Alferez	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Représentants personnels du concessionnaire			
M. Pierrick Ledard	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Joël Bardel	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Représentants personnel gestion des ports			
M. Thierry Leteissier	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Arnaud Leroux	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentant de l'activité pêche			
M. Camille Lécureuil	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Romain Davodet	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Joël Travert	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Jacky Duval	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Gilles Muzard	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Arnaud Delalonde	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Représentants de l'activité plaisance			
M. Philippe Beaunieux	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Didier Husson	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Emmanuel Maurin	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Didier Goupillot	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Robert Pot	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Jean-Charles Coudrier	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Pierre Durel	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Yves Rastel	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. François Lebailly	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Pierre Candoni	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Représentants de l'activité commerce			
M. Olivier Normand	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Michel Traisnel	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Dominique Louzeau	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Nelly Depardieu	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autres participants			
Nom et prénom	Organisme	Pr	Ex
M. Stéphane Gautier	Directeur de la mer et des ports	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Sohier	Manche Iles Express	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le conseil portuaire du port de Barneville-Carteret s'est réuni en séance extraordinaire le 05 décembre 2025 au bureau du port de Barneville-Carteret sous la présidence de M. Taillebois, représentant le président du conseil départemental. Cette séance extraordinaire a été organisée suite au nombre insuffisant de participants à la séance ordinaire du 13 novembre 2025.

M. Taillebois remercie les participants pour leur présence et invite M. Leteissier à procéder à l'appel des membres. Le quorum n'est pas atteint mais il n'est pas nécessaire pour cette séance extraordinaire.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 22 mai 2025

Aucune remarque sur le compte-rendu n'est formulée.

2. Rapport partiel d'activité 2025

M. Leteissier présente le rapport partiel d'activité 2025.

Pêche :

	2024	2025 (données partielles)
Nombre de navires professionnels recensés	16	15
Nombre de navires professionnels de passage recensés	0	0

Commerce :

Passages effectués par la compagnie Manche Iles Express : 11 952 (12 207 en 2024)

FRET

Années	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2024/2025
Tonnes	66	75,63	52	51	33*	-35%

*Navires de pêche Anglo-Normands

Plaisance :

Locations	2021	2022	2023	2024	2025	Variation % 2024/2025
bassin à flot						
à l'année	572	632	642	636	673	+ 5%
à la saison (1 mois ou +)	/	/	/	/	/	/
navires visiteurs	764	1 325	795	1 184	1 135	- 4%
nuitées visiteurs	1 927	3 642	2 899	4 543	4 316	- 5%
zone d'échouage						
à l'année	4	5	6	3	5	+ 65%
à la saison (1 mois ou +)	2	0	0	0	0	/

M. Leteissier précise que les pêcheurs Anglo-Normands doivent déclarer leur pêche au cross Jobourg qui leur donne l'autorisation de débarquer au port de Barneville-Carteret.

M. Gautier demande au gestionnaire si le port est plein.

M. Ledard confirme que le port est plein. On dénombre 673 contrats à l'année en 2025 ce qui est supérieur au nombre maximum de places dans le port. Cette différence est due au turn-over qui, entre le partant et l'arrivé, génère parfois 2 contrats annuels pour une seule place réelle.

M. Lemaignen indique que cela est représentatif du dynamisme du port puisqu'il n'y a quasiment pas de délai entre l'arrêt d'un usager et la reprise de la place par un autre usager.

M. Ledard indique toutefois qu'il y a tout de même un petit manque sur les bateaux de petite taille (moins de 7,5 mètres).

3. Travaux réalisés en 2025 et prévus en 2026

M. Leteissier présente la liste des travaux réalisés en 2025.

BARNEVILLE-CARTERET	Montant HT
- Livraison du nouveau bureau du port (février 2025)	1 250 000 €
- Désensablement du chenal (avril 2025)	37 037 €
- Changement ponton K et bornes (13)	238 000 €
- Bornes pontons G(10), L (17), J(15)	163 000 €
- Phase 2025 dragage : mars/avril, septembre à décembre 2025 (estimation)	400 000 €
- Etudes environnementales dragage (estimation)	60 000 €
- Mise en place d'un point propre et d'un jardin partagé (port propre)	1 200 €
- Travaux maçonnerie sur le platelage de la digue	14 630 €
- Revêtement bitumeux partiel zone technique	17 959 €

Il présente également la liste des travaux prévus en 2026.

BARNEVILLE-CARTERET	Montant HT
- Désensablement chenal	30 000 €
- Suivi environnemental annuel extension port (sur 5 ans)	45 000 €
- Eclairage promenade Barbey d'Aurevilly	30 000 €
- Eclairage autonome quai de pêche	20 000 €
- Potence pêche (si cofinancement)	60 000 €
- Bornes (lot conditionnel)	60 000 €

M. Lemaignen mentionne que le niveau d'investissement en 2025 a été hors normes en raison de la construction du bureau du port, du changement du ponton K, du renouvellement de bornes de distribution de fluides et du dragage. Ce niveau d'investissement est exceptionnel et ne sera pas la norme pour les années suivantes.

M. Gautier demande la teneur du retour des plaisanciers sur le bureau du port.

M. Lebailly répond qu'il s'agit d'un bel équipement qui met le port en valeur et qui est bien perçu. La seule remarque récurrente concerne la voie de sortie du parking qui est très exigeue.

M. Lemaignen indique que les travaux de dragage étaient prévus être terminés à la fin du mois de décembre mais qu'ils ne seront pas finis à cette date. Le dragage sera poursuivi à Barneville-Carteret jusqu'à ce que tous les sédiments soient évacués.

Le dragage de Granville sera réalisé plus tard. La drague nécessite une préparation de 8 jours avant son transfert à Granville par la mer.

M. Ledard informe que le dragage du bassin historique est fini, de même qu'une partie du chenal. La drague se trouve actuellement dans la zone visiteurs.

Il précise qu'une pelle hydraulique amphibie enlève des blocs de roche qui étaient dans le fond du port depuis sa construction et qui gênent l'évolution de la drague. Après enlèvement de ces blocs, la drague poursuivra dans le chenal et dans la suite des travées.

M. Durel demande quel est le tirant d'eau dans la zone critique.

M. Ledard répond qu'il se situe entre 2m et 2,30m. L'ancien bassin a été dérocté à une cote plus basse que le reste du port. L'évolution de la drague dans la nouvelle partie est plus lente de ce fait et en plus les dépôts sont constitués de sable et non plus de vase.

On a constaté la présence de déchets dans l'ancien port (bouts, amarres, big bags, bouts de caoutchouc).

M. Lemaignen indique qu'en 2026 aura lieu l'opération habituelle de désensablement du chenal d'accès au port. Il précise que la SPL des ports prend en charge l'extraction et que la commune de Barneville-Carteret se charge du transport et du rechargement des plages.

Il précise qu'un suivi environnemental est réalisé conformément à l'autorisation environnementale.

M. Lebailly demande s'il y a des impacts sur l'environnement liés à l'extension du port et aux travaux de dragage.

M. Leroux répond que le suivi environnemental lié à l'extension du port touche à sa fin et qu'il démontre l'absence d'impact de cet aménagement sur l'environnement. Le suivi environnemental lié au dragage du port est en cours et il n'est pas constaté d'impact de cette opération sur l'environnement non plus.

M. Lemaignen indique qu'un prochain bulletin municipal traitera de ce sujet.

M. Lebailly indique qu'il est rassurant de savoir que le port ne dégrade pas la nature.

M. Ratel demande si les tuyaux de refoulement seront déposés.

M. Lemaignen confirme qu'une fois le dragage terminé, les tuyaux seront déposés à l'occasion d'une grande marée.

M. Gautier demande si la dépose sera réalisée en régie.

M. Lemaignen confirme que ces travaux seront réalisés en régie.

4. Budget prévisionnel 2026

M. Leteissier présente les chiffres du budget prévisionnel 2026.

Le résultat prévisionnel est positif de 118 596 € et la capacité d'autofinancement s'élève à 325 229 €.

M. Gautier note que ces chiffres reflètent le bon fonctionnement et la bonne gestion du port.

Le conseil portuaire émet un avis favorable à l'unanimité.

5. Tarifs 2026

M. Leteissier présente l'évolution des tarifs 2026. Ils augmentent de 0,6%.

M. Gautier précise que les tarifs des ports du Calvados augmentent en 2026 de 1,5% et ceux des ports de Seine-Maritime de 2%.

M. Lebailly demande si les tarifs sont identiques dans tous les ports gérés par la SPL des ports de la Manche.

M. Gautier répond que les tarifs ne sont pas identiques d'un port à l'autre car les services proposés et les charges ne sont pas non plus identiques d'un port à un autre.

Le conseil portuaire émet un avis favorable sur les tarifs 2026 à l'unanimité.

6. Questions diverses

M. Ratel note qu'il n'est plus possible d'utiliser les chargeurs de batterie dans le nouveau règlement d'exploitation.

M. Ledard répond que c'est toujours possible mais pas en continu puisqu'il y a désormais une temporisation de 24H sur la distribution de l'électricité.

M. Ratel mentionne que cela oblige à venir relancer la temporisation tous les jours et que cela n'est pas possible pour les usagers qui n'habitent pas à Barneville-Carteret.

M. Ledard répond qu'il n'est plus possible de réaliser une charge en continue en raison du risque d'incendie d'une part et de la volonté d'inciter à la sobriété énergétique d'autre part. La sobriété énergétique est un des critères de la certification ports propres récemment obtenue par le port de Barneville-Carteret.

M. Ratel indique que tous les bateaux neufs sont désormais vendus avec une batterie et un chargeur de batterie qui doit être alimenté en continu. Il mentionne que l'augmentation du coût de l'énergie a été répercuté sur le tarif portuaire mais qu'en parallèle, il n'y a plus d'alimentation en continu. Il indique que cela constitue une baisse du service.

M. Lemaignen précise que ces dispositions visent avant tout à éviter l'utilisation de chauffages d'appoint et de déshumidificateurs.

M. Lebailly indique qu'il est tout à fait possible d'être autonome en énergie en posant des panneaux solaires.

M. Durel confirme que cela constitue une perte de confort et indique que le recours à des bornes intelligentes qui coupent l'alimentation à partir d'une certaine consommation est possible aussi.

M. Lebailly demande quel seront les dispositions pour ce qui concerne la charge des bateaux électriques.

M. Lemaignen répond que les usagers devront payer l'électricité liée à leur charge au réel.

M. Ratel indique qu'auparavant, la puissance était limitée à 6A ce qui limitait aussi l'usage de certains équipements.

M. Lemaignen répond qu'une intensité de 6A laisse la possibilité d'utiliser un radiateur électrique.

M. Ratel demande la raison pour laquelle on constate une baisse des demandes de place à l'année sur les petites unités.

M. Ledard répond que les conditions météorologiques et que le fait que la pêche soit moins prolifique expliquent en partie la baisse des demandes de place à l'année de ces catégories de bateaux. Il y a également un report des contrats annuels vers des contrats de 6 mois. Il est facile de ramener ce type de bateau au domicile.

M. Lemaignen confirme qu'il s'agit d'une fluctuation des tendances.

M. Ratel demande s'il y a eu le même nombre de rotations vers les îles Anglo-Normandes depuis Barneville-Carteret.

Mme Sohier répond qu'il n'y a pas eu de changement en nombre de rotations.

M. Gautier précise que le navire le Granville ne dessert uniquement que les ports de Granville, Barneville-Carteret et Diélette. Il mentionne que le marché a été prolongé pour 2026 et 2027.

M. Ratel note qu'il n'y a plus de solution de secours en cas de problème sur le bateau le Granville.

M. Gautier confirme qu'il n'y a pas de solution de secours.

M. Ratel indique que cela est un problème.

M. Gautier répond que cette politique coûte 1M€ au Département. Les retombées économiques sont plus bénéfiques pour les îles Anglo-Normandes que pour le Département de la Manche. Jersey et Guernesey participent au coût d'exploitation en 2025 et probablement en 2026 mais une optimisation des dépenses et des rotations est toujours recherchée pour diminuer le coût résiduel.

M. Ratel indique que la solution idéale serait un partenariat avec les îles Anglo-Normandes.

M. Gautier répond que les îles participent au coût en 2025 pour la première fois car elles se rendent compte que l'arrêt des liaisons générera un manque économique pour elles. Il confirme que pour les saisons 2026 et 2027, les liaisons vers les îles Anglo-Normandes seront assurées.

Concernant les annulations à cause de la météo, **Mme Sohier** précise qu'au-delà d'une hauteur d'1,50m de houle, les liaisons sont annulées pour ne pas que tous les passagers soient malades durant la traversée.

M. Gautier indique que la décision d'annulation est prise 24H à l'avance minimum. Le délai idéal est une prise de décision 48H à l'avance de manière à pouvoir prévenir les clients.

Aucune autre question n'étant formulée, **M. Taillebois** remercie les participants pour les échanges intéressants et lève la séance.

Saint-Lô, le 19 janvier 2026

Le président du conseil portuaire,



Yvan Taillebois

PORT DE BARNEVILLE-CARTERET



Approbation du compte rendu de la dernière réunion

PORT DE BARNEVILLE CARTERET

rapport partiel

DOMAINE ECONOMIQUE

PORT DE PECHE :

	2024	2025 (données partielles)
Nombre de navires professionnels recensés	16	15
Nombre de navires professionnels de passage recensés	0	0

PORT DE COMMERCE :

Passages effectués par la compagnie Manche Iles Express : **11 952** (12 207 en 2024)

FRET

Années	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2024/2025
Tonnes	66	75,63	52	51	33*	-35%

*Navires de pêche Anglo-Normands

PORT DE BARNEVILLE CARTERET

rapport partiel

DOMAINE ECONOMIQUE

PORT DE PLAISANCE :

Locations	2021	2022	2023	2024	2025	Variation % 2024/2025
bassin à flot						
à l'année	572	632	642	636	673	+ 5%
à la saison (1 mois ou +)	/	/	/	/	/	/
navires visiteurs	764	1 325	795	1 184	1 135	- 4%
nuitées visiteurs	1927	3 642	2 899	4 543	4 316	- 5%
zone d'échouage						
à l'année	4	5	6	3	5	+ 65%
à la saison (1 mois ou +)	2	0	0	0	0	/

Le gestionnaire est invité à faire un 1^{er} bilan pour l'année 2025

PORT DE BARNEVILLE CARTERET

Travaux

Travaux et investissements réalisés par la SPL en 2025

BARNEVILLE-CARTERET	Montant HT
- Livraison du nouveau bureau du port (février 2025)	1 250 000 €
- Désensablement du chenal (avril 2025)	37 037 €
- Changement ponton K et bornes (13)	238 000 €
- Bornes pontons G(10), L (17), J(15)	163 000 €
- Phase 2025 dragage : mars/avril, septembre à décembre 2025 (estimation)	400 000 €
- Etudes environnementales dragage (estimation)	60 000 €
- Mise en place d'un point propre et d'un jardin partagé (port propre)	1 200 €
- Travaux maçonnerie sur le platelage de la digue	14 630 €
- Revêtement bitumeux partiel zone technique	17 959 €

PORT DE BARNEVILLE CARTERET

Travaux

Travaux et investissements envisagés par la SPL en 2026:

BARNEVILLE-CARTERET	Montant HT
- Désensablement chenal	30 000 €
- Suivi environnemental annuel extension port (sur 5 ans)	45 000 €
- Eclairage promenade Barbey d'Aurevilly	30 000 €
- Eclairage autonome quai de pêche	20 000 €
- Potence pêche (si cofinancement)	60 000 €
- Bornes (lot conditionnel)	60 000 €

Le gestionnaire est invité à faire un point sur ces différents travaux.

Budget prévisionnel 2026	N-1	%	2026	%
PRODUITS				
<i>Vente de marchandises</i>	75 000	5 %	80 000	5 %
<i>Prestations vendues</i>	1 313 780	95 %	1 390 200	95 %
Chiffre d'affaires	1 388 780	100 %	1 470 200	100 %
Transferts de charges	/	/	/	/
Subventions virées au résultat	100 656	7%	98 000	7 %
Autres produits d'exploitation	/	/	/	/
Total des produits d'exploitation	1 489 436	107 %	1 568 200	107 %
CONSOMMATIONS				
<i>Achat de marchandises</i>	70 500	5%	75 200	5%
Achats effectués de matières				
<i>Fournitures consommables</i>	116 500	8 %	121 500	8 %
<i>Services extérieurs</i>	407 115	29 %	201 800	14 %
Charges externes	523 615	38 %	323 300	22 %
Impôts taxes.	105 700	8 %	123 000	8 %
<i>Salaires bruts salariés</i>	200 000	14 %	221 000	15%
<i>Charges sociales salariés</i>	73 995	5 %	81 771	6 %
<i>Autres charges de personnel</i>	103 200	7 %	116 300	8 %
Charges de personnel	377 195	27 %	419 071	29 %
Dotations amortissements	307 240	22 %	304 633	21 %
Dotations aux provisions	/	/	/	/
Autres charges d'exploitation	63 000	5 %	189 200	13 %
Total des charges d'exploitation	1 447 250	104 %	1 434 604	98 %
Résultat d'exploitation	42 186	3 %	133 596	9 %

PREVISIONNEL 2026

	N-1	%	2026	%
PRODUITS				
<i>Charges financières</i> Résultat financier	18 100 -18 100	1 % -1 %	15 000 - 15 000	1 % -1 %
Résultat courant	24 086	6 %	118 596	8 %
Produits exceptionnels Subvention virées au résultat QP SUBV EQUIPT RT BC	100 656 21 656 79 000	7% 2 % 6 %	/ / /	/% / % / %
Résultat exceptionnel Participation des salariés Impôt sur les bénéfices	100 656 / /	7% / /	/ / /	/% / /
Résultat de l'exercice	24 086	2 %	118 596	8 %

	BP 2025	BP 2026
Résultat de l'exercice	24 086	118 596
+ Dotations aux amortissements	307 240	304 633
- Subventions virées au résultat	100 656	98 000
Capacité d'autofinancement	230 670	325 229
Autofinancement net	230 670	325 229

PREVISIONNEL 2026

Investissement	BP 2025	BP 2026
Immobilisations corporelles		
2026- tvx bureau du port	1 215 000	170 000
2026- bornes (lot conditionnel	/	60 000
2026- éclairage promenade	/	30 000
2026- éclairage quai pêche	/	20 000
2026- potence pêche	/	60 000
Total des investissements à réaliser	1 215 000	170 000
Immobilisations existantes	7 864 529	9 079 529
Total des immobilisations	9 079 529	9 249 529

AVIS DU CONSEIL PORTUAIRE

Tarifs portuaires et droits de port 2026

La grille tarifaire 2026 est construite sur la base des indexations prévues aux contrats de concessions confiés par le Département, à savoir **une augmentation en moyenne des tarifs de 0,6 % par rapport à 2025** validés par le conseil d'administration de la SPL des ports de la Manche le 3 septembre 2025.

AVIS DU CONSEIL PORTUAIRE

PORT DE BARNEVILLE-CARTERET



QUESTIONS DIVERSES